

ne peut être qualifié avec exactitude d'adjoint à l'envoyé nommé par un autre gouvernement. Tout véritable différend qui surgirait entre eux devrait être réglé entre leurs chefs. Je crois aussi qu'il y a eu un certain malentendu parce que le nom du dominion n'était qu'implicite dans la formule. Il peut être difficile de combiner ce nom avec aucun des qualificatifs que nous avons examinés et il est probablement très exact d'utiliser partout la formule « Haut commissaire de Sa Majesté britannique pour le Canada avec le rang de ministre plénipotentiaire ». Les mots « Sa Majesté britannique » indiqueront d'eux-mêmes qu'il s'agit d'une collaboration. Je conviens parfaitement qu'il ne faut pas rendre confuse une situation qui l'est déjà. Mais je ne crois pas que c'est ce que nous ferons en essayant de nous entendre sur un moyen qui permettrait de reconnaître justement et à bon droit une évolution réelle encore insuffisamment reconnue. Cette évolution est inévitable et juste (j'ai entendu votre chef, A.J.B., la qualifier d'« inévitable et *par conséquent*, de juste »); ce ne peut être mal ni répréhensible de le reconnaître. Il y a au moins cela de certain et nous pouvons, à coup sûr, aller jusque-là. On ne peut pas hésiter par crainte qu'une décision répréhensible ne s'ensuive inévitablement. De mauvaises mesures ne suivent pas nécessairement les bonnes.

« Pour être franc, je ne comprends pas très bien ce que vous voulez dire en laissant entendre qu'un envoyé d'un dominion « prétendrait avoir le droit d'en référer au Gouvernement auprès duquel il aurait été accrédité pour faire valoir à celui-ci les vues de son dominion avec toute la force que lui conférerait son statut de représentant de l'Empire britannique dans sa totalité ». Je ne vois rien dans l'expérience passée qui puisse justifier cette appréhension et je ne peux m'imaginer un Canadien se faisant passer pour autre chose qu'un Canadien dans le but d'imposer les idées de son Gouvernement. Bien des Canadiens estimerait en effet qu'ils pourraient se rendre plus utiles encore en se limitant strictement à ce rôle. Je comprends parfaitement qu'il puisse y avoir là des conséquences qui aillent loin et je ne les impose ni ne les « envisage » pour l'instant, parce que ce n'est pas nécessaire. On aura bien le temps quand il le faudra vraiment.

« Je ne comprends pas bien non plus votre dernier paragraphe. Il tendrait à indiquer que vous croyez réellement que le G.S.M. pourrait être prêt à s'adresser aux dominions en termes d'ultimatum. Voilà du nouveau et personnellement, j'aimerais savoir si c'est fondé. »

Deuxième lettre de Percy en date du 19 février

« Mon cher Loring,

« Merci beaucoup de votre lettre d'hier. Je vous en prie, ne prenez pas ce que je vous ai dit pour autre chose qu'un avis personnel. Je ne crois pas du tout que le G.S.M. soit prêt à s'adresser aux dominions en termes d'ultimatum » ni que ceux qui commandent considèrent la question que nous avons discutée comme « explosive ». Je ne doute pas que toute proposition de sir